

EVP PROTÉGER & EVP FIDÉLISER Car POLICY – LE FLOP DE LA FLOTTE V2 !



EVP : Enlèvement des Véhicules Professionnels.

Confirmation du fiasco de la flotte qui impose des véhicules thermiques payants aux salariés ayant ou pas, réservés des véhicules électriques à 0 €.



Nous recherchons un spécialiste compétent de l'automobile pour réaliser de sérieuses économies.

Dans cette période de renouvellement de véhicules, le service flotte coule !

- Très mauvais accueil sur les sites pour des salariés se voyant imposer une C4X à 90€ alors qu'ils avaient demandé un véhicule à 0€ et osant demander une explication, voire porter une réclamation.
- Grande pression de managers sur les salariés ne voulant pas payer pour un véhicule qu'ils n'ont pas choisi.
- Grande disparité, voire discrimination, dans la façon de faire pour trouver une solution à cette illégalité de Socotec :
 - Certains salariés gardent leur ancien véhicule
 - D'autres se voient proposer des primes de 500€ et plus s'ils acceptent de prendre la C4.

Dans tous les cas, si vous n'avez pas choisi, Socotec ne peut pas vous imposer un véhicule payant sans votre accord.

Demandez un véhicule de service à 0€, c'est le minimum que Socotec doit vous fournir pour honorer vos contrats de travail. Il n'y a aucune disposition spécifique liée à la possibilité d'imposer une participation au salarié.

Ecrivez et contestez cette imposition non légale ; Si Socotec persiste, saisissez le Tribunal des Prud'hommes et contactez-nous, la CGT Socotec se portera partie civile dans votre dossier.

Vous pouvez avancer l'argument selon lequel, la mise en place de ce « loyer » de 90 euros pour un véhicule de service représente une modification de votre rémunération nécessitant votre accord. (Cass. soc., 27 sept. 2017, n° 16-23.738)

Ecrivez et contestez auprès de Socotec en interdisant un prélèvement sur votre salaire sans votre accord

Ça prend l'eau !



La mauvaise humeur s'installe, attention aux répercussions !

RSE : Réelle Source d'EBITDA, La première impression n'est pas forcément la bonne !



Réveillez-vous, adhérez au bon syndicat. Défendez vos droits !

<http://cgt.socotec.free.fr/> et sur <https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT>